

## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **ENTENTE RÉGIONALE SUR LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DES PAYSAGES DE LA CAPITALE-NATIONALE**

**Réalisation du projet pilote: Stratégies de maintien de percées visuelles**

**Beaupré, le 24 janvier 2022** — Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale sont heureux d'annoncer la réalisation du projet pilote intitulé *Stratégie de maintien de percées visuelles*.

L'élaboration d'une méthodologie permettant de gérer les percées visuelles, particulièrement celles qui pourraient être perdues en raison de la croissance de la végétation, a été confiée à l'Atelier Vagabond en janvier 2020. La démarche proposée permet aux intervenants d'être davantage outillés dans le cadre de travaux d'ouverture ou de maintien d'une percée visuelle.

La méthodologie se présente sous la forme d'un guide regroupant des outils, des connaissances de base et des références nécessaires aux acteurs concernés afin qu'ils puissent intervenir sur la végétation obstruant une vue désignée sur un territoire donné. Elle est constituée de fiches qui présentent une démarche permettant de révéler ou de maintenir une vue choisie.

Afin de simplifier la compréhension, cette méthodologie a été appliquée à sept sites sélectionnés situés sur le territoire des 5 MRC couvertes par l'Entente. Ces sites deviennent des études de cas, d'exemples et de références pour quiconque souhaite réaliser un travail d'ouverture ou de maintien d'une percée visuelle.

La méthodologie guide les intervenants à travers les différentes étapes du processus allant de l'identification du site et de la vue à ouvrir ou maintenir, à l'identification de la végétation qui obstrue la vue, jusqu'aux stratégies d'ouvertures ou de maintien à privilégier, selon les cas, incluant l'estimation budgétaire du coût des travaux et de l'entretien permettant d'assurer la pérennité de la vue.

Le guide sur les Stratégies de maintien des percées visuelles est accessible en ligne via le site Internet de l'Entente sur les paysages de la Capitale-Nationale au <https://www.notrepanorama.com/5-bibliotheque-virtuelle/>.

#### **L'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale**

Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale proposent un plan d'action pour mettre en valeur et protéger les paysages de ces 5 MRC: La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf et l'Île d'Orléans. Les objectifs du plan d'action prévoient de soutenir les intervenants, de mieux outiller les clientèles, de poursuivre l'animation, la concertation et la sensibilisation aux paysages. Les partenaires financiers qui soutiennent cet appel de projets sont le ministère des Transports du Québec et le Secrétariat à la Capitale-Nationale.

## **À PROPOS DE DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Développement Côte-de-Beaupré a pour mission de favoriser et soutenir l'émergence de projets structurants qui visent le développement de l'économie et de l'emploi de la région. Fort de son rôle rassembleur, Développement Côte-de-Beaupré offre des services pour les entrepreneurs et les acteurs du développement économique et favorise la réalisation de projets d'entreprises privées ou collectives.

- 30 -

Source : Sophie DeBlois, chargée de projet  
Développement Côte-de-Beaupré  
418.827.827-5256 poste 208 | [paysages@developpementcdb.com](mailto:paysages@developpementcdb.com)